

Compte-rendu

Direction Générale des Services Techniques
Direction des espaces publics et des déplacements
Service déplacements et éclairage public
suivi : Camille GUENEAU
01.55.93.56.80
Réf :

Comité vélo du 19 avril 2017

Participants : *Dominique CARRE, Georges OLIVEIRA, Camille GUENEAU (Plaine Commune), Frédérique DENIS, Vincent MALARD (Département de Seine-Saint-Denis), Xavier REMONGIN (Atelier Solidaire de Saint-Ouen), Hervé GATIGNOL (Rien Ne Se Perd), Sophie BOSQUILLON (Cyclolife), Eric JOLY (Etudes et Chantiers IDF), Mathilde LAGRANGE (Régie de quartier de Stains), Christian RAMPON (Collectif Climat Aubervilliers).*

Diffusion : *participants + membres du comité vélo.*

Ordre du jour :

1. *Plan vélo : état d'avancement, bilan des aménagements réalisés en 2016*
2. *Aménagements cyclables 2017-2021*
3. *Vélib' 2 : information sur le nouveau service déployé en 2018*
4. *Appel à projets Tandem - actions en faveur du développement du vélo*
5. *Programme de la Fête du vélo le 3 juin 2017*
6. *Points d'informations divers*

Les supports de présentation sont joints en annexe au présent compte-rendu.

Dominique Carré, conseiller délégué espaces publics et éco-mobilité, introduit le comité vélo de Plaine Commune, dont la dernière réunion était le 4 mai 2016.

Frédérique Denis, conseillère départementale en charge du vélo, rappelle que le Département s'est engagé dans une accélération de sa politique cyclable, grâce au vote du Plan Mobilités Durables en juin 2016. Le premier comité vélo départemental aura lieu fin juin 2017.

1. Plan vélo

Plaine Commune présente les chiffres-clés sur la mise en œuvre du Plan vélo. Un retour est fait sur les trois principaux aménagements cyclables réalisés par Plaine Commune en 2016 (rue du 19 mars 1962, le long du canal Saint-Denis et avenue Wilson).

Des questions sont posées sur les parkings vélo. Six gares ou stations sont équipées d'une consigne Véligo (Epinay-Villetaneuse, Saint-Denis, Saint-Denis Université et La Courneuve-Aubervilliers) ou d'un parking vélo gratuit (dans les parkings Porte de Paris et

Basilique de Saint-Denis). La consigne Véligo de La Plaine Stade de France sera prochainement mise en service par la SNCF.

En outre, une consigne Véligo est prévue au niveau de chaque gare du Grand Paris Express et station des lignes 14 et 12 prolongées (sauf Aimé Césaire). De même, les gares du Tram 11 express seront dotées de consignes Véligo, sauf Villetaneuse-Université dont le potentiel de rabattements à vélo n'a pas été jugé suffisant à ce stade. Dominique Carré indique qu'un courrier sera adressé à la SNCF pour que l'ouverture des consignes Véligo se fasse au plus vite après la mise en service du Tram 11 express.

2. Projets d'aménagement cyclable portés par Plaine Commune

Plaine Commune présente la carte des itinéraires cyclables programmés, et réalise un focus sur deux projets majeurs.

Canal Saint-Denis

Les conditions sont désormais réunies pour une ouverture au public de l'écluse de la Briche en juillet 2017, par le service des canaux de la ville de Paris. Plaine Commune travaille depuis sept ans sur ce projet, qui permettra de rétablir la continuité cyclable et piétonne entre le canal Saint-Denis et les berges de Seine à Epinay, sur l'itinéraire de l'Avenue verte Paris-Londres et de la future Seine à vélo. Plaine Commune réalisera un aménagement provisoire (dans l'attente du projet canal) pour accompagner cette ouverture.

Boulevard Anatole France

Le projet consiste en la création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur le boulevard Anatole France entre la Porte de Paris et le carrefour Pleyel, en préfiguration d'une requalification urbaine. Le Département a validé le pilotage de ce projet par Plaine Commune. Suite à l'avis favorable du groupe local vélo Saint-Denis du 31 janvier 2017, les études se poursuivent en vue de travaux à partir de fin 2018. Le projet sera également présenté aux conseils de quartier concernés de Saint-Denis.

Hervé Gatignol estime qu'un franchissement de l'A86 par les voies de circulation serait préférable au passage par la passerelle piétonne. Cette remarque, déjà formulée en groupe local vélo, sera examinée lors de la suite des études.

Dominique Carré souligne l'importance du projet, dont le coût est estimé à 1,65 million d'euros, et pour lequel une demande de subvention sera adressée à la Région Ile-de-France et à la Métropole du Grand Paris. Il demande si une participation financière du Département est envisageable. Frédérique Denis répond que ce point est en réflexion.

3. Projets d'aménagement cyclable portés par le Département

Vincent Malard souligne que le Département mène nettement plus de projets en faveur du vélo sur le territoire de Plaine Commune que dans les autres communes de Seine-Saint-Denis, grâce au volontarisme politique et à la dynamique territoriale.

Le Département travaille à la généralisation des sas vélos et des panneaux cédez-le-passage cycliste aux carrefours à feux. Une réfection des sas effacés ou moins visibles est prévue également.

Vincent Malard présente les aménagements cyclables programmés en 2017, 2018 et 2019 à Plaine Commune, ainsi que les projets et études ultérieurs.

Plusieurs questions et remarques font suite à cette présentation :

- Xavier Remongin demande si la réalisation de bandes cyclables est toujours envisagée, car à Saint-Ouen elles ne sont pas utilisables en raison du stationnement illicite. Vincent Malard explique que l'aménagement est conçu en fonction de la configuration de chaque voie, et que la bande cyclable est retenue lorsque l'emprise est insuffisante ou que le risque de stationnement est faible.
- Mathilde Lagrange demande si le couloir bus-vélo sur l'exRN301 sera dans les deux sens. Vincent Malard vérifie ce point. *Post-réunion : il est bien prévu un couloir bus-vélo dans chaque sens de circulation.*
- Mathilde Lagrange évoque le projet de plateforme de mobilité développé à Stains dans le cadre du PIA « ville durable et solidaire », et souligne que la RD29 assure un lien essentiel entre Saint-Denis Université et Stains La Cerisaie. Dominique Carré répond que le projet de couloir bus-vélo, aménagement de court terme, sera rediscuté avec le maire de Stains.
- Hervé Gatignol demande des précisions sur le report de l'aménagement cyclable boulevard Ornano. Des travaux de concessionnaires vont débuter fin 2017 dans le cadre du projet du Grand Paris Express, et l'investissement (environ 200 000 euros) serait donc réalisé à perte.
- Sophie Bosquillon regrette l'absence de projet cyclable sur le pont de Saint-Ouen, véritable point dur. Le Département explique que le niveau de trafic ne permet pas de supprimer de voie de circulation sur ce pont, et que les trottoirs sont déjà étroits. La construction d'une passerelle serait trop coûteuse. En revanche, la future passerelle bus et modes actifs de l'éco-quartier offrira un itinéraire alternatif sûr et agréable de L'Île-Saint-Denis vers Pleyel ou Saint-Ouen. Par ailleurs, le Département défend une évolution de la réglementation permettant la cohabitation des piétons et vélos sur des trottoirs larges.
- Dominique Carré indique que la ville de Pierrefitte-sur-Seine souhaite une piste cyclable sur chaussée et non sur trottoir boulevard Charles de Gaulle.
- Christian Rampon demande des précisions sur l'avenue Victor Hugo à Aubervilliers. Les travaux seront réalisés par Plaine Commune ou le Département.

4. Vélib' 2

Plaine Commune expose les caractéristiques principales du nouveau service Vélib' qui sera exploité par le groupement Smoovengo. Aubervilliers, Saint-Denis, Saint-Ouen, La Courneuve et L'Île-Saint-Denis décideront d'ici l'été si elles souhaitent adhérer au service pour un déploiement en 2018.

Plusieurs questions sont posées par les participants, concernant :

- Le coût pour les villes : le reste à charge, déduction faite de la subvention de la Métropole du Grand Paris (MGP), devrait être d'environ 10 000 € par an et par station. *Post-réunion : ce chiffre a été confirmé par le syndicat mixte Autolib' Vélib' Métropole et par la MGP.*

- Les tarifs : le syndicat décidera de la grille tarifaire. La cible actuelle est un abonnement classique à 49 € et un abonnement pour les utilisateurs réguliers de vélos à assistance électrique à 99 € (avec des tarifs de transition en 2018).
- Le positionnement de Plaine Commune : l'EPT a décidé de ne pas adhérer au syndicat mixte Autolib' Vélib' Métropole car Vélib' ne représente pas un service public de vélos pour l'ensemble du territoire, même avec l'extension possible.
- Le devenir des vélos actuels : JCDecaux gère des services de vélos en libre-service (VLS) dans d'autres villes, ce qui facilitera la réutilisation des vélos.
- La promotion d'alternatives au VLS : Dominique Carré indique que le STIF a mené une étude sur de la location vélo de longue durée. L'aide à l'achat de vélos pour les habitants est du ressort des villes.

5. Appel à projets Tandem

Plaine Commune présente le bilan de l'appel à projets 2016, qui est reconduit en 2017 suivant les mêmes modalités complétées par la signature d'une convention entre Plaine Commune et chaque lauréat.

Les associations indiquent que les formations organisées par Etudes et Chantiers en mars-avril se sont très bien déroulées.

6. Fête du vélo

Plaine Commune présente le programme de la fête du vélo qui se déroulera samedi 3 juin 2017 : des stands associatifs et institutionnels sur le parvis de la mairie de Pierrefitte-sur-Seine et une chasse aux trésors à la découverte du patrimoine du territoire.

Mathilde Lagrange propose un partenariat avec la Régie de quartier de Stains pour cette chasse aux trésors.

7. Points d'information divers

SNCF Gares & Connexions expérimente le service de vélopartage OUIvélo du 24 avril au 19 mai aux gares RER B et RER D de la Plaine.

En conclusion, Dominique Carré indique que le comité vélo de Plaine Commune se réunira désormais deux fois par an.